



« La République ne doit plus reculer »

JUSTICE

- **3 priorités pour notre justice :**

- Mettre fin au laxisme judiciaire : A partir d'un certain niveau de délinquance, la sanction ne doit plus seulement tenir compte du délit qui a été commis mais aussi de l'accumulation des faits antérieurs.
 - Tolérance zéro pour les multirécidivistes, après trois condamnations pour des crimes et délits, le quantum de la peine sera automatiquement majoré de 25% pour le quatrième. Après 5 condamnations de 50%. Et après 10 condamnations de 100%.
 - Pour une pleine exécution des peines : une peine prononcée doit être une peine exécutée.
 - Responsabilisation des organisateurs de manifestation : en cas de débordement, leur responsabilité civile et financière doit pouvoir être engagée.
 - Reprise du programme de construction de 20 000 places de prison.
 - Mettre fin aux zones de non droit par l'ouverture dans chacun de ces quartiers, de postes de police qui ne seront ouverts que la nuit, « heure de pointe » des trafics et de la délinquance, auxquels seront affectés 5 000 nouveaux emplois.
 - Pour les trafiquants de drogue, peine complémentaire d'interdiction de retour dans le quartier ou le département d'origine.

- De façon préventive, le maire pourra interdire temporairement de séjour les personnes de certaines zones de leur commune, sorte de pouvoir d'injonction qui serait sanctionné en cas de non-respect.
- Délinquance des mineurs :
 - Abaissement de la majorité pénale à 16 ans et non plus à 18 ans comme aujourd'hui.
 - Création d'établissements spécifiques pour les mineurs.
 - Création dans les académies d'un internat à encadrement pédagogique renforcé pour rescolariser ces jeunes. En cas de refus des parents, les allocations familiales seront suspendues.
 - En cas d'absentéisme scolaire, suspension des allocations familiales.
 - Pour les 100 000 décrocheurs, un service militaire obligatoire sur le modèle du SMA outre-mer pour les 18 – 25 ans.

POUR UN SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ

À partir de l'âge de 18 ans, toute personne qui n'aura pas son bac, qui ne sera pas en apprentissage, ne sera pas en formation, ne sera pas en stage, ira faire un service militaire adapté où il pourra réapprendre les règles de vie en commun.

Si vous soutenez cette mesure proposée par Nicolas Sarkozy, faites entendre votre voix en ajoutant votre nom !

Prénom	Nom
adresse e-mail	
Code postal	JE SIGNE !

- Association des Français aux décisions de justice : la majorité sortie des urnes doit conduire une politique pénale forte :
 - Renforcement des parquets par la création d'effectifs supplémentaires (auxiliaires de justice, attachés de parquet – mais aussi dans leurs moyens de fonctionnement).
 - Les parquets se chargeront de l'application des peines, notamment dans le suivi des placements en détention.

- Rétablissement des jurys populaires dans les tribunaux correctionnels.

ÉDUCATION

L'école de l'excellence et de l'exigence : « Ces dernières années, l'école a été transformée en lieu d'expérimentation sociale dont les parents et les enfants sont les cobayes »

- Réformons notre école :
 - Retour sur la réforme des rythmes scolaires.
 - Augmentation du temps de travail et de présence des enseignants de 25%. Ils pourront ainsi disposer de temps supplémentaire pour aider les élèves qui ont du mal à suivre, à faire leurs devoirs dans des cours de soutien.
 - Création d'un cours préparatoire CP+ pour les enfants en grande difficulté d'apprentissage de la lecture.
 - Revoir l'échelle des sanctions à l'école.
 - Autonomie des établissements scolaires : organisation du temps scolaire, constituer des groupes et classes de niveau.
 - Evaluation au mérite des enseignants.

PARCE QU'AUCUN ENFANT NE PEUT QUITTER LE CP S'IL NE SAIT PAS LIRE

Les élèves éprouvant des difficultés dès les premiers mois de CP seront orientés vers une classe de CP +, dans laquelle ils bénéficieront d'un parcours différencié : aide personnalisée, devoirs réguliers, heures d'apprentissage renforcé et périodes de remise à niveau.

Un enfant en grande difficulté en fin de CP ne pourra pas être admis en CE1 car ce serait pour lui l'échec assuré.

La priorité doit être donnée aux fondamentaux. La priorité doit être donnée à la réussite de l'élève.

Prénom	Nom
adresse e-mail	
Code postal	JE SIGNE !

- Réaffirmation de la laïcité à l'école :
 - Pour les accompagnateurs lors des sorties scolaires.
 - Fin des ELCO : attachons-nous à ce que nos enfants, quelles que soient leurs origines, parlent le français, c'est déjà un fameux défi. C'est un exemple de plus de ma volonté de voir l'assimilation remplacer la seule intégration.

TERRORISME

Organiser le réarmement de notre démocratie. L'Etat de droit ne doit pas devenir un Etat de faiblesse. C'est la différence irréconciliable que j'ai avec le pouvoir en place. C'est le péché originel d'une gauche qui voudrait que le monde s'adapte à ses principes.

Protéger notre territoire des menaces intérieures

- « La première des priorités » :
 - Tous les individus français fichés et susceptibles de constituer une menace pour la sécurité seront placés dans un centre de rétention fermé.
 - Expulsion immédiate et retour dans le pays d'origine pour les personnes suspectées qui ne seraient pas françaises.

- Expulsion systématique des étrangers condamnés à des crimes ou délits de plus de 5 ans d'emprisonnement.
- Changement de la lecture de la Convention européenne des droits de l'Homme qui fait parfois obstacle à l'expulsion d'étrangers condamnés, en raison de la protection de la vie familiale.

POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LE DJIHADISME RADICAL

Tous les détenus islamistes doivent être mis à l'isolement afin de lutter contre la radicalisation et le prosélytisme dans les prisons.

Le principe de précaution doit s'appliquer à la sécurité. Nous devons rallonger les peines pour les personnes coupables de crimes et délits liés au terrorisme et s'assurer de leur exécution.

Les individus condamnés doivent être placés dans des centres de déradicalisation jusqu'à ce qu'ils ne représentent plus une menace pour notre société.

Enfin, toute personne étrangère ou binationale ayant des liens avec des activités ou des réseaux terroristes doit être expulsée sans délai.

- « La deuxième priorité : donner au ministre de l'Intérieur le pouvoir de s'opposer à l'ouverture de tout lieu de culte constituant une menace pour la sécurité nationale ou d'en ordonner la fermeture » :
 - Il s'agit simplement d'accélérer le régime de droit commun hérité de la loi de 1936 sur la dissolution des ligues.
- « La troisième priorité : mise en place de centres de déradicalisation » afin de :
 - Recevoir les condamnés djihadistes à leur sortie de prison, tant qu'ils présentent une dangerosité certaine.
 - Recevoir des individus en voie de radicalisation sur lesquels l'Etat doit intervenir pour prévenir tout risque de passage à l'acte, avec l'appui d'équipes pluridisciplinaires, mais aussi ceux faisant l'objet d'une mesure administrative d'interdiction de sortie du territoire.
- « La quatrième priorité : adaptation de l'Etat de droit à la réalité de la menace :
 - Pérenniser les possibilités de perquisitions administratives, de jour et de nuit
- Dernière priorité : réarmer notre justice pénale à la hauteur des besoins de protection de notre nation.
 - Instauration d'une « cour de sûreté antiterroriste à l'image de la Cour de sûreté de l'Etat créée par le Général de Gaulle contre l'OAS en 1963, puis abrogée par François Mitterrand en 1981, à laquelle serait adossé un parquet national spécialement dédié. Cette cour serait composée des magistrats professionnels, aguerris la lutte contre le terrorisme. Toute affaire en lien avec le terrorisme serait évoquée par le parquet national, en lien avec les juridictions régionales.



- La politique pénitentiaire doit être radicalement modifiée : création d'un service de renseignement interne aux prisons, rattachement de l'administration pénitentiaire à un grand ministère de la Sécurité.

La même détermination devra être engagée pour la « guerre extérieure »

- Un effort sans précédent sur les moyens de notre défense nationale
 - Augmentation de l'effort de défense nationale, pour porter son budget à 41 milliards d'euros au bout de cinq ans, contre 32 milliards d'euros aujourd'hui.
- **Trois initiatives majeures à ce que l'on a peine à désigner comme étant aujourd'hui une politique étrangère**
 - Se rendre à Moscou afin de convaincre Vladimir Poutine que déjà trop de temps a été perdu pour rassembler les deux coalitions. Les sanctions contre la Russie devront être levées pour obtenir en retour qu'elle abandonne les siennes.
 - L'organisation d'une force internationale digne de ce nom.
 - Une fois l'Etat islamique éradiqué, la France devra donc prendre l'initiative d'une conférence internationale pour remettre en place l'Union pour la Méditerranée.